Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire
En visio-conférence

Fédération Française de Squash

Jeudi 11 Juin 2020

Fédération Française de Squash
2, rue de Paris • 94100 Saint-Maur-Des-Fossés
Tél. : +33 (0)1 55 12 34 90 • Fax : +33 (0)1 55 12 34 91 • contact@ffsquash.com
Siret n°323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

www.ffsquash.com

MEMBRES PRÉSENTS

LIGUE	REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS	REPRÉSENTANTS DES CLUBS AFFILIÉS
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Serge PARBAUD	Jean-Claude ROCHE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ		
BRETAGNE	Xavier EMMANUELLI	
CENTRE-VAL DE LOIRE	Jean-Charles GONTERO	
CORSE	Camille-Antoine PETRUCCI	Jean-Louis GUIDONI
GRAND EST	Michel TOMCZAK	Thierry NODARI
GUYANE		
HAUTS-DE-FRANCE	Aurélien CARLIER	
ÎLE-DE-FRANCE	Youssouf MAHAMAT	
MARTINIQUE		
NORMANDIE	Jean-Philippe CADAU	Christophe BILLION
NOUVELLE-AQUITAINE	Pierre BERNARD	Thierry MAINGOT
NOUVELLE-CALÉDONIE	Procuration Île-de-France	
OCCITANIE	Eric CHAUDRON	Karine GUERAUT
PAYS DE LA LOIRE	Guillaume LAUTHIER	Mathieu FORT
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	Thierry DUVILLIER	
RÉUNION		

		REPRÉSENTATIONS		PRÉSENCES		
LIGUE	Licences	ASSOCIATIONS	CLUBS	ASSOCIATIONS	CLUBS	VOIX
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2455	40	22	40	22	**62**
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	247	10	4			**0**
BRETAGNE	647	20	10	20		**20**
CENTRE-VAL DE LOIRE	1041	28	8	28		**28**
CORSE	358	14	6	14	6	**20**
GRAND EST	1072	28	12	28	12	**40**
GUYANE	109	6	1			**0**
HAUTS-DE-FRANCE	1022	28	13	28		**28**
ÎLE-DE-FRANCE	4662	50	41	50		**50**
MARTINIQUE	22	2	1			**0**
NORMANDIE	1005	28	10	28	10	**38**
NOUVELLE-AQUITAINE	3352	44	26	44	26	**70**
NOUVELLE-CALÉDONIE	475	16	3	16		**16**
OCCITANIE	1601	38	15	38	15	**53**
PAYS DE LA LOIRE	977	26	8	26	8	**34**
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	1721	38	16	38		**38**
RÉUNION	631	20	9			**0**
	21 404	436	205	398	99	**497**
		641		497		
			77,5 %			

Le quorum, soit au moins le tiers des représentants présents (12 sur 34) représentant au moins le tiers des voix (214 sur 641), est atteint avec 20 représentants présents sur 34, et une représentation de 497 voix sur 641 possibles.

MEMBRES INSTANCES FÉDÉRALES PRÉSENTS

BUREAU FÉDÉRAL
Jean-Denis BARBET – Catherine EZVAN – Dominique FONTANON – Jean-Michel GRASSER – Julien MULLER
COMITÉ DIRECTEUR
Pierre BERNARD – Jean-Luc DE ZEEUW – Corinne DUPIRE – Christophe GIMENES –Eric LECLERC – François PRINCE – Stéphane ROBINAUD – Caroline GRANGEON – Enora VILLARD

Emile BENIZEAU	Chargé de mission Administratif & Juridique
Philippe BOSSON	Directeur Technique National Adjoint
Sarah CHAUCHARD	Chargée de mission Secteur sportif
Guillaume COSTE	Directeur Technique National Adjoint
Jean-Luc GAILHAC	Commissaire aux Comptes
Valérie GUYHOT	Responsable comptable
Renan LAVIGNE	Entraîneur National
Frédéric LECOMTE	Responsable du Haut-Niveau
Yann MÉNÉGAUX	Entraîneur National
Bruce NEUFFER	Directeur Technique National
Abou OUATTARA	Assistant comptable
Jesse PENTSCH	Chargé de mission Vie fédérale
Nicolas SAJAT	CTN Formation & PAHN
Philippe SIGNORET	Entraîneur National
Sandra THUILLIER	Responsable Communication & Médias

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

17h30 – Propos liminaires du Secrétaire Général de la FFSquash, Dominique FONTANON

Dominique FONTANON déclare que l'Assemblée Générale, pour être tenue valablement, doit réunir au moins le tiers des représentants représentant au moins le tiers des voix.

Le quorum est atteint avec 20 représentants présents sur 34 et 497 suffrages représentés sur 641 suffrages possibles.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut donc délibérer valablement.

Le Secrétaire Général demande à l'Assemblée de valider le procès-verbal provisoire de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2019.

Vote : Y-a-t-il une opposition à un vote à main levée par visio-conférence ? – Aucune opposition.

Résultats du vote du PV de l'AGE du 13 avril 2019 : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 497.

L'Assemblée valide le procès-verbal de l'AGO du 13 avril 2019 à l'unanimité.

17h40 – Accueil par le Président de la FFSquash, Jean-Denis BARBET

Le Président Jean-Denis BARBET remercie les personnes présentes et déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire.

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SQUASH

Saison 2019/2020

Intervenant : Jean-Denis BARBET, Président de la FFSquash

Chers présidentes et présidents de ligues et d'associations,
chers responsables de clubs,
chers collaborateurs et collaboratrices fédéraux,
tout d'abord, merci à vous tous d'assister à cette AG ordinaire qui n'a pourtant rien d'ordinaire. Comme vous le constatez, c'est une grande première pour notre fédération de tenir une Assemblée Générale en visioconférence.
Dans ce climat de confinement imposé, ce Covid nous a obligé à mettre en place le télétravail pour les salariés et exploiter ces moyens de communications jusque-là peut-être insuffisamment utilisés que sont les conférences téléphoniques, les webinaires et les visioconférences.

Je commencerai par vous rappeler les objectifs fédéraux mis en avant lors de la précédente AG et les actions que nous avons mises en place ou développées :

- Tout d'abord maitrise du budget avec un outil ajustable en temps réel. Cela nous permet d'élaborer un budget prévisionnel tel qui vous sera présenté, cohérent et réaliste ce qui, entre parenthèse, nous a permis de l'ajuster pour nous adapter à cette période de crise.
- La structuration de notre fédération : mise en place des binômes Elus / permanent fédéral, renforcement du siège fédéral par des compléments de compétence pour mieux accompagner les licenciés les asso, les clubs (communication, juridique,
- L'accession de nos structures aux jeunes (mise en place des labels, développement et soutien aux écoles de jeunes), reprise des liens avec l'UNSS et l'USEP
- La formation des éducateurs : développement de la sphère formation et meilleur accompagnement dans les cycles de formation)
- Les relations avec les ligues : signature de convention permettant de donner une autonomie décisionnelle, aide financière notamment pour l'accès à l'emploi,
- La relation avec les clubs : bonification de la prise de licence, labellisation des clubs, accompagnement et valorisation des clubs les plus fédéraux pour accueillir les championnats
- Le lien avec les licenciés : développement du site fédéral avec l'application SquashApp.
- La communication : mise en place programme de diffusion sur les différents réseaux sociaux en fonction de la cible et des objectifs à atteindre. Recentrage d'une communication nationale plus ciblée dirigée vers les pratiquants et nos clubs partenaires.
- Suivi et évolution de la gestion du Haut-niveau : support total des budgets liés au haut-niveau afin de permettre de continuer à briller tout en préparant la relève avec les entraineurs.
- Intégration de la FFSquash dans les institutions : CNOSF comme représentant des fédérations non-olympiques unisport, conseil d'administration de l'ANS, Conseil d'administration Cluster Grand-Paris sud, Conseil d'administration de l'UCPA

Ces actions ont pu se mettre en marche dès la rentrée sportive de septembre dernier et nous avons pu en ressentir les effets bénéfiques très rapidement.

Maintenant parlons de l'avenir :
Je souhaiterais tout d'abord vous dire qu'à la fin de cette mandature, je ne me représenterai pas à la présidence de la FFSquash.
Pour des raisons personnelles de santé, je préfère ne pas renouveler la possibilité d'un mandat supplémentaire. Un problème de symptôme évolutif, pas vital heureusement mais suffisamment incertain pour ne pas m'engager sur une candidature future.

Dès que j'en ai eu confirmation du diagnostic au mois de janvier, j'ai averti le comité directeur de ma décision. En effet, je souhaite pour la fédération et pour toute notre communauté que l'on puisse s'organiser le plus tôt possible pour continuer le travail accompli et aujourd'hui faire face à cette crise que le Covid nous impose.
La déclaration de cette pandémie avec toutes les dispositions et restrictions indispensables mises en place par le gouvernement nous a tous pris de court.
Nos clubs ont dû mettre en place les protocoles de pratique préconisés par la fédération afin d'offrir une reprise de la fréquentation de leur structure en respectant les conditions sanitaires gouvernementales.
Après 2 mois et demi d'inactivité ils ont dû également faire face faire face aux problèmes financiers et humains de leur exploitation.
Nous avons des clubs forts et dynamiques et des associations engagées et solides que nous allons continuer à accompagner dans la reprise.
Pour ce faire, la fédération a entretenu un lien permanent avec le ministère afin de négocier les conditions d'une reprise réaliste et concrète de notre pratique.
Nous avons pu informer nos clubs au fur et à mesure des évolutions de reprise par des consultations régulières directement avec eux, par sondage ou webinaires le tout relayées par le site fédéral.
Nous savons néanmoins qu'il existe également de nombreuses structures fragiles soit par leur petite taille soit par leur investissement ou leur endettement récent qui demande plus car elles ont besoins de plus.
C'est pourquoi nous étudions la mise à disposition d'un fond exceptionnel dédié à ces clubs.
Cela se fera dans des conditions les plus transparentes et bienveillantes possible après étude de chaque cas particulier.
Nous nous ferons accompagner par une société de conseil qui devrait nous permettre d'évaluer au plus près la fragilité et les besoins des demandes.
Aujourd'hui, cette pandémie a fragilisé l'ensemble du mouvement sportif et le squash n'a pas été épargné.
La priorité est bien de ramener du monde dans nos clubs de squash, pas seulement les passionnés, joueurs inconditionnels et fidèles, mais tous ces joueurs occasionnels si important économiquement et vivier de notre futur développement.
Nous allons y consacrer toute notre énergie avec les moyens humains et financiers dont nous disposons.
Avec l'équipe fédérale et l'expérience acquise au cours de cette mandature, nous avons pu diagnostiquer nos faiblesses.
Je souhaiterai accompagner un projet d'évolution de notre gouvernance et ainsi passer la main dans les meilleures conditions.
Il est indispensable d'intégrer de nouvelles forces vives pour s'ouvrir sur de nouvelles formes de pratiques.
Il me paraît important dès aujourd'hui de faire rentrer les acteurs de terrains et impliquer encore plus les ligues qui sont les plus à même de nous aider dans les prises de décisions afin de mieux fonctionner et mieux travailler ensemble.

Un gros travail a été fait en amont par les élus et je tiens à les remercier personnellement de l'investissement qu'ils ont eu en cette période difficile à savoir Julien pour la partie structuration développement, Stéphane pour la partie sportive, Pierre sur l'évolution des et mise à jour des statuts et règlement, Dominique pour le relationnel avec les institutions et je ne peux pas tous les citer.
Mais cela n'aurait pas pu se faire sans l'action active et primordiale des cadres fédéraux, Bruce, Philippe, Guillaume, Nicolas, et puis les nouveaux venus Emile, Jesse, Sarah, Sandra, Valérie, Christelle.
Je n'oublie pas nos entraineurs et nos sportifs qui avec leurs résultats font rayonner notre sport à l'international.
Un petit mot particulier pour Maryse qui a pris sa retraite fin mars et que je tiens à remercier spécifiquement pour son travail en lien avec les ligues, la formation et l'accompagnement aux sportifs
Aujourd'hui, mon souhait est de fédérer tous les acteurs pour que notre sport puisse revivre avec dynamisme.

Vote : Y-a-t-il une opposition à un vote à main levée par visio-conférence ? – Aucune opposition.

Résultats du vote du Rapport Moral du Président : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 497.

Le Rapport Moral du Président est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER 2019

Comptes clos au 31/12/2019

Intervenants : Jean-Michel GRASSER, Trésorier de la FFSquash
Jean-Luc GAILHAC, Commissaire aux comptes

Rapport du Trésorier

Comptes arrêtés au 31 décembre 2019

Le résultat comptable de l'exercice 2019 ressort en bénéfice à hauteur de 11 155 euros.

PRODUITS :

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 337 386 euros contre 1 392 104 euros au 31/12/2018.

- Le chiffre d'affaires s'élève à 912 725 euros contre 893 745 euros en 2018
- Le chiffre d'affaire lié à la vente des licences et affiliations s'établi à 691 945 euros pour 661 901 euros en 2018.
  Les disfonctionnements constatés sur l'application développée par EXALTO, actuellement en cours de solution, ont généré des ajustements non significatifs, comptabilisés sur l'exercice.

Nombre de licences	2019	2018
Licences fédérales	7 481	7 531
Licences jeunes	2 679	2 785
Licences PASS	10 714	11 330

- Une provision a été comptabilisée sur l'exercice, pour couvrir un risque contentieux à hauteur de 30 000 euros.
- Le montant de la convention d'objectif s'établit à 415 476 euros contre 414 047 euros en 2018.

  A noter que ce montant représente 31,1 % des produits d'exploitation.

Le montant des produits financiers s'élève à 103 euros.

Le montant des produits exceptionnels s'élève à 6763 euros.

CHARGES :

Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 232 289 euros en 2019, contre 1 343 355 euros en 2018, en baisse de 8,27 % et cela est dû principalement à la diminution de la masse salariale.

Le résultat d'exploitation s'établi à 105 097 euros contre 48 749 euros en 2018.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 70 807 euros.

BILAN :

Avec ce bénéfice, nos fonds propres sont reconstitués et s'élèvent à 155 438,98 euros.

Cette somme représente cependant à peine un mois de fonctionnement de la fédération.

Le tableau ci-dessous détaille les étapes de cette évolution :

		Résultats	Fonds propres
Bilan	2019	11 155,34 €	155 438,98 €
Bilan	2018	7894,91 €	144 283,64 €
Bilan	2017	248,58 €	136 388,73 €
Bilan	2016	23 689,47 €	136 140,70 €
Bilan	2015	43 076,00 €	112 451,23 €
Bilan	2014	22 698,00 €	69 375,23 €
Bilan	2013	11 085,70 €	46 677,23 €
Bilan	2012	15 814,00 €	35 591,53 €
Bilan	2011	45 593,79 €	19 777,53 €
Bilan	2010	22 735,98 €	-25 816,26 €
Bilan	2009	65 859,92 €	-48 552,24 €
Bilan	2008	11 861,00 €	-114 412,16 €
Bilan	2007	25 512,60 €	-126 273,16 €
Bilan	2006	28 109,85 €	-151 785,76 €
Bilan	2005	6 442,81 €	-179 895,61 €
Bilan	2004	14 548,58 €	-186 338,42 €
Bilan	2003	22 582,00 €	-200 887,00 €

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 28 141 euros contre 29 452 euros en 2018.

Les produits constatés d'avance s 'élèvent à 426 822 euros contre 423 169 euros en 2018.

Nos provisions pour risques et charges s'élèvent à 175 000 euros et sont principalement constituées :

- D'une provision de 45 000 euros liée au développements logiciels et à la structuration.
- D'une provision de 100 000 euros (1) liée à l'organisation des Internationaux de France.
- D'une provision de 30 000 euros pour risque.

(1) Cette provision représente environ 15% du budget prévisionnel de cette manifestation

L'actif circulant s'élève à 929 867 euros contre 841 753 euros en 2018.

Les dettes à court terme s'élèvent à 617 136 euros contre 583 034 euros en 2018.

Nos comptes ont été audités par notre Commissaire aux Comptes, qui présentera son rapport à l'Assemblée Générale.

Aucune question relative au rapport du Trésorier.

Ce rapport et les comptes sont présentés en annexe 1.

Rapport du Commissaire aux Comptes, Jean-Luc GAIHLAC, (cf. annexe).

Aucune question relative au rapport du Commissaire aux Comptes.

Aucune autre question concernant la clôture de l'exercice.

Vote : Y-a-t-il une opposition à un vote à main levée par visio-conférence ? – Aucune opposition.

Résultats du vote de l'approbation des comptes 2019 & Quitus du Trésorier : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 497.

Les Comptes 2019 sont adoptés à l'unanimité. Quitus est donné au Trésorier Fédéral.

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Intervenant : Philippe BOSSON, DTN adjoint de la FFSquash

	Budget prévisionnel 2020 Initial			Budget Prévisionnel 2020 revu Covid		
FFSquash	DÉPENSES	RECETTES	CO	DÉPENSES	RECETTES	CO
Budget prévisionnel 2020	1 559 095 €	989 760 €	414 047 €	1 296 505 €	757 660 €	414 047 €
Résultat	- 155 288 €			- 124 798 €		1 171 707 €
SPORT POUR LE PLUS GRAND NOMBRE	289 820 €	249 760 €	68 000 €	195 129 €	146 160 €	68 000 €
Développement Jeunes	24 000 €	0 €	20 000 €	16 000 €	0 €	20 000 €
École Française de Squash	12 000 €	0 €	20 000 €	12 000 €	0 €	20 000 €
Fédérations scolaires et universitaires	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Animations et tournois	7 000 €	0 €	0 €	4 000 €	0 €	0 €
Compétitions	28 920 €	85 260 €	20 000 €	33 929 €	61 660 €	20 000 €
Commission sportive	15 000 €	21 000 €	20 000 €	20 000 €	1 000 €	20 000 €
Championnat de France Junior	1 500 €	8 640 €	0 €	1 200 €	6 640 €	0 €
Championnat de France Senior	10 920 €	37 820 €	0 €	11 529 €	37 820 €	0 €
Championnat de France Entreprise	300 €	3 200 €	0 €	300 €	3 200 €	0 €
Championnat de France Vétérans	1 200 €	14 600 €	0 €	900 €	13 000 €	0€
Open de France Junior	0 €	0€		0€	0€	
Loisirs	10 000 €	10 000 €	9 000 €	0 €	0 €	9 000 €
Initier et capter le pratiquant Loisir	10 000 €	10 000 €	9 000 €	0 €	0 €	9 000 €
Arbitrage	23 500 €	0 €	3 000 €	16 500 €	0 €	3 000 €
Commission arbitrage	6 000 €	0 €	3 000 €	3 000 €	0 €	3 000 €
Arbitres Niveau National	10 000 €	0 €	0 €	8 000 €	0 €	0 €
Juges Arbitres Niveau National	6 000 €	0 €	0 €	4 500 €	0 €	0 €
Arbitres Niveau International	1 500 €	0 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €
Formation	36 400 €	44 500 €	16 000 €	29 700 €	44 500 €	16 000 €
Commission Formation	7 000 €	0 €	8 000 €	4 000 €	0 €	8 000 €
Institut de Formation de Squash	20 100 €	44 500 €	4 000 €	19 300 €	44 500 €	4 000 €
Colloque Cadre et DTN	9 300 €	0 €	4 000 €	6 400 €	0 €	4 000 €

Structuration territoriale	167 000 €	110 000 €	0 €	99 000 €	40 000 €	0 €
Professionnaliser les Ligues	97 000 €	50 000 €	0 €	59 000 €	30 000 €	0 €
Accompagner le développement des clubs	10 000 €	30 000 €	0 €	10 000 €	10 000 €	0 €
Équipement	60 000 €	30 000 €	0 €	30 000 €	0 €	0 €
HAUT-NIVEAU	**425 309 €**	**20 000 €**	**294 047 €**	**345 998 €**	**0 €**	**294 047 €**
Performance	368 309 €	20 000 €	284 047 €	301 998 €	0 €	284 047 €
Collectif Senior Masculin	38 450 €	0 €	83 850 €	23 500 €	0 €	83 850 €
Collectif Senior Féminin	51 830 €	0 €	83 850 €	37 439 €	0 €	83 850 €
Collectif Juniors	77 764 €	0 €	93 000 €	45 794 €	0 €	93 000 €
Pôles	109 415 €	20 000 €	0 €	109 415 €	0 €	0 €
Aides à la Performance	55 000 €	0 €	0 €	55 000 €	0 €	0€
Suivi Médical	20 850 €	0 €	23 347 €	18 850 €	0 €	23 347 €
Tenues Sportifs Athlètes	15 000 €	0 €	0 €	12 000 €	0 €	0 €
Accession au Haut-Niveau	57 000 €	0 €	10 000 €	44 000 €	0 €	10 000 €
CER	22 000 €	0 €	0 €	17 000 €	0 €	0 €
PAHN	35 000 €	0 €	10 000 €	27 000 €	0 €	10 000 €
STRATÉGIE D'INFLUENCE	**189 400 €**	**59 000 €**	**52 000 €**	**135 260 €**	**59 000 €**	**52 000 €**
Vie démocratique	25 000 €	0 €	0 €	15 360 €	0 €	0 €
Réunion fédérales	24 400 €	0 €	0 €	14 760 €	0 €	0 €
Commission Discipline et Règlement	600 €	0 €	0 €	600 €	0 €	0 €
Rayonnement	164 400 €	59 000 €	52 000 €	119 900 €	59 000 €	52 000 €
Frais de représentation	16 000 €	0 €		12 000 €	0 €	
Développement Partenariats	19 000 €	19 000 €	0 €	15 000 €	19 000 €	0 €
Boutique	0 €	0 €		0 €	0 €	
Communication	64 400 €	0 €	52 000 €	42 900 €	0 €	52 000 €
Soutien Tournois France	20 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €
Événementiel	0 €	0 €		0 €	0 €	
Relations Internationales	45 000 €	40 000 €	0 €	45 000 €	40 000 €	0 €
ENJEUX SOCIÉTAUX	**15 000 €**	**3 000 €**	**0 €**	**15 000 €**	**3 000 €**	**0 €**
Enjeux Sociétaux	15 000 €	3 000 €	0 €	15 000 €	3 000 €	0 €
Squash Santé	6 000 €	3 000 €	0 €	6 000 €	3 000 €	0 €
Squash Handicap	3 000 €			3 000 €		
Squash & Femmes	3 000 €			3 000 €		
Squash & Développement Durable	3 000 €			3 000 €		

Squash & Lutte contre les dérives	0 €			0 €		
RESSOURCES TRANSVERSALES	639 566 €	658 000 €	0 €	605 118 €	549 500 €	0 €
Licences et affiliations	121 000 €	658 000 €	0 €	94 000 €	484 500 €	0 €
Licences	87 000 €	628 000 €	0 €	60 000 €	459 000 €	0 €
Affiliations et réaffiliations	0 €	30 000 €	0 €	0 €	25 500 €	0 €
Base de données	34 000 €	0 €	0 €	34 000 €	0 €	0 €
Administration générale	518 566 €	0 €	0 €	511 118 €	65 000 €	0 €
Ressources humaines	405 540 €	0 €		406 540 €	65 000 €	
Frais administratifs	113 026 €	0 €		104 578 €	0 €	

Vote : Y-a-t-il une opposition à un vote à main levée par visio-conférence ? – Aucune opposition.

Résultats du vote du budget prévisionnel 2020 : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 497.

Le Budget prévisionnel 2020 est adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Intervenant : Bruce NEUFFER, Directeur Technique National de la FFSquash

INTRODUCTION

Le sport français est en pleine mutation.
Le modèle adopté dans les années soixante est aujourd'hui questionné par les propres acteurs qui l'ont fait vivre.
Premier signe fort, la demande sociale, en matière de pratique physique, semble s'être modifiée par rapport aux décennies précédentes.
Les structures formalisées et encadrées attirent de moins en moins les usagers qui paraissent maintenant être épris de liberté.
Cette défiance en direction des cadres contraints s'observe au niveau organisationnel, puisque le pratiquant souhaite aujourd'hui s'adonner au sport où bon lui semble à un horaire qu'il a lui-même choisi.
La rupture se voit aussi dans les modalités relationnelles nouvelles qui sont créées, puisque les communautés de pratiques peuvent exister sous une forme non plus physique mais virtuelle, avec l'apparition des technologies digitales.
Second signal et pas des moindres, l'Etat n'impose plus.
Son autorité légale semble moins légitime et aujourd'hui il concerte.
Cette concertation prend des formes d'organisation tout à fait inédites.
La création de l'Agence Nationale du Sport témoigne de cette posture nouvelle, ce groupement d'intérêt public présente la particularité de fédérer, dans ses statuts, quatre acteurs : l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et les entreprises.
Tout se passe donc comme si un changement important s'opérait au niveau de l'organisation générale du sport français.
Un nouvel écosystème est en train de naître.
Celui-ci semble indiquer une direction claire : l'Etat n'est plus le seul garant de l'organisation du sport français.
Face à ce constat, la Fédération Française de Squash doit donc se positionner différemment des olympiades précédentes.
Pourquoi ? Parce que son modèle économique repose principalement sur deux sources de revenus appelées à se tarir rapidement.
Il s'agit, d'une part, des subventions d'argent public, qui représentent près de 60% du budget global lorsqu'on y intègre le salaire des conseillers techniques sportifs.
Il s'agit, d'autre part, des revenus liés à la prise de licence, représentant à peu près les 40% restants.
Cette prise de conscience est loin d'être anodine parce qu'elle induit une rupture avec une organisation et des pratiques professionnelles qui perdurent, dans le monde du sport, depuis plus d'un demi-siècle.
Comme toute organisation humaine qui s'inscrit dans la durée, la Fédération Française de Squash est marquée par le poids de son histoire.
Cette histoire a fait naître une culture et des modes d'organisation particuliers.
L'enjeu fort de cette olympiade ? Rompre avec une partie de cette culture et s'organiser de manière à pouvoir répondre aux défis de demain pour répondre à la question suivante : que sera le squash dans les années à venir ?
La réponse apportée par les présidents de ligue, interrogés sur le sujet, est claire : « un sport majeur, pratiqué par le plus grand et ouvert notamment aux jeunes ».
Pour atteindre cet objectif, deux éléments doivent être pris en compte : le premier, c'est que la stratégie adoptée doit prendre en compte la nécessité de changer de modèle économique.
Le second c'est d'observer que les communautés sportives se forment et se déforment aussi et surtout via le secteur digital.
Une fois cela posé, l'année 2019 peut se résumer en trois parties.
Il s'agit d'abord de fixer un cap commun (1).
Il est ensuite question de fédérer les troupes (2).
Il convient, enfin, d'organiser le siège de manière à répondre aux sollicitations multiples auxquelles nous allons

tous faire face (3).

1. FIXER UN CAP COMMUN

Le projet fédéral, fixé en début d'olympiade, avait anticipé ces changements à venir.
Il se décline en quatre axes qui constituent les bases de travail annuel de la fédération :

- développement du squash en direction du plus grand nombre ;
- performance et haut-niveau ;
- stratégie d'influence ;
- enjeux sociétaux.

Pour aider à porter ce projet, le ministère subventionne la fédération à hauteur de 504 347 € (convention d'objectifs et aides personnalisées) et place à sa disposition, pour 2019, 9 cadres d'Etat (valeur estimée à 684 000 €).

1.1. Développement du squash en direction du plus grand nombre

1.1.1. Augmenter le nombre de courts en France

Un frein important à la pratique demeure, c'est le faible nombre de courts qui existent sur le territoire (1 pour 33 000 habitants en moyenne) avec des zones carencées.
Le prix du foncier ou la recherche d'une rentabilité financière accrue peuvent conduire à la suppression de certains courts.
La fédération a donc travaillé, en lien avec la société de conseils Sport Value, à définir un modèle pérenne de gestion des courts.
Ces investissements immobiliers doivent concourir à intégrer d'autres sources de revenus pour la fédération.
En outre, ils permettent d'articuler les logiques sportives, économiques et sociales.
Ce travail doit permettre des prises de décisions pour l'année 2020.

1.1.2. L'offre de pratique sportive de compétitions s'étoffe

Pour plaire au plus grand nombre, il faut étoffer l'offre de pratique disponibles.
La fédération a surtout cherché, dans un premier temps, développer son offre de compétitions sportives.
Le travail régulier de la commission sportive nationale, qui suit les championnats qui délivrent des titres a été constitué d'une base classique (réponses rapides aux clubs et aux ligues sur tous les domaines que couvre la commission, élaboration du calendrier fédéral, prise en compte et harmonisation avec les calendriers internationaux, validation des demandes d'homologations des compétitions, gestion du classement, validation des assimilations, intégrations des résultats internationaux dans le système national PSA et junior et finalisation du dossier sur l'évolution du système de classement).
Il a également cherché à faire preuve d'innovation en travaillant à l'organisation d'un circuit de compétitions pour les jeunes (regroupement de tableaux mixtes, tournois inter régions).

1.1.3. Formation

Pour augmenter la pratique, il faut des éducateurs et des arbitres.
C'est le travail du secteur de la formation qui veille à augmenter le nombre de personnes en capacité de participer à l'animation des territoires.
Un effort particulier a été porté sur la question de la digitalisation des procédures.
En effet, puisque l'objectif de la fédération était de rendre la formation accessible au plus grand nombre, il fallait agir sur deux points : l'adapter aux contraintes personnelles, avec le développement fort du secteur de la formation ouverte et à distance, et fixer des tarifs modestes.
Voici donc les actions principales qui se sont déroulées :

- Colloque des formateurs : 28 et 29 septembre 2019 en Ile de France.

Bilan des formation Ligues :

- 88 candidats ont suivi une formation A1 (39 en Ligue ou 49 en FOAD) ;
- 63 candidats ont suivi une formation JA1 (27 en Ligue ou 36 en FOAD) ;
- 60 candidats ont suivi une formation d'encadrement de 1er niveau.
  - Formation CQP « Moniteur de Squash » :

La session de formation Moniteur de Squash (module 3 du CQP « Moniteur de squash ») programmée en avril 2019 a été supprimée faute de candidats ;

La session d'octobre 2019 a réuni 5 candidats, 4 candidats ont validé les épreuves et 3 de ces candidats ont soumis leur dossier à la CPNEF en 2020 et ont obtenu leur diplôme. A cette commission de février 2020, 8 candidats au total ont obtenu le CQP « Moniteur de Squash ».

- Formation DEJEPS perfectionnement sportif mention Squash :

1 session de formation a réuni 3 stagiaires, ils ont obtenu leur diplôme suite au jury de décembre 2019.
Formation des SHN à l'encadrement du squash : dès 16 ans ils doivent prendre contact avec Nicolas SAJAT qui va leur présenter le dispositif et les orienter vers une formation JA1 et BF1.
Dès 18 ans ils doivent suivre la formation BF2 afin de pouvoir bénéficier d'un service civique dans le monde du squash.
La FOAD : depuis la rentrée sportive de septembre 2016 les formations théoriques d'arbitre et de Juge-Arbitre de niveaux 1 et 2 peuvent être suivies à distance via une plateforme Internet.
Depuis 2018 une formation de dirigeant est également proposée gratuitement en FOAD. Pour les A1 et JA1 la FOAD présente 2 avantages :

(1) un candidat qui ne valide pas sa formation en présentiel dans sa ligue peut, gratuitement, sur simple demande, avoir accès à la formation à distance ;

(2) un candidat dans une région qui ne propose pas de formation ou qui ne peut pas suivre une formation mise en place dans sa région (exemple travaille à l'étranger) peut s'inscrire en FOAD.

Remarques et points de vigilance : le suivi administratif : insister sur la nécessaire rigueur que nous devons avoir dans le suivi administratif et financier des actions de formation puisque nous sommes contrôlés par la direccte qui peut à tout moment nous retirer notre agrément d'organisme de formation.

Les financements :

- ouverture du CPF en novembre 2019, présentation : http://www.ffsquash.com/fr/formations/l-institut-de-formation/financements-des-formations/le-compte-personnel-formation-cpf.html ;
- qualiopi repoussé au 1er janvier 2022.

1.2. Performance et haut-niveau

C'est une tradition, les équipes de France de squash performent.
L'exploit n'est pas mince parce qu'avec des budgets contraints (le coût moyen d'une saison pour un joueur senior est d'environ 55 000 €, en prenant en compte toutes les dépenses sportives), l'articulation entre les différents acteurs de la performance (clubs, associations, ligues, familles, siège et Etat) permet aujourd'hui de placer la France dans le top 3 mondial.
Ce secteur est coordonné par le responsable du haut-niveau.
Ce dernier est chargé de laconception du système général et de tous ce qui concerne les mises en liste (98 au1er novembre 2019) et le suivi médical.
En outre, il a été prévu, en fin d'année, de positionner sous sa responsabilité, les deux entraîneurs seniors, comme manager de la performance.
Leur mission consiste à poser un regard transversal sur les différents secteurs : senior, junior, accession…
Le but de cette organisation est de permettre une coordination d'ensemble accrue quel que soit le public concerné.
Enfin, dans le but d'intégrer les problématiques du haut-niveau dans une problématique plus vaste du projet fédéral, il est prévu, pour 2020, de créer une commission du haut-niveau.
Celle-ci intégrera quelques élus pour renforcer l'équipe technique qui œuvre au quotidien.

1.2.1. L'équipe de France senior féminine

Les résultats sportifs 2019 :

- Championnat d'Europe Individuel Bucarest ;

Coline Aumard médaille d'argent et Mélissa Alves médaille de bronze.

- Championnat d'Europe par équipe Birmingham ;

L'équipe est Championne d'Europe (Camille Serme Coline Aumard Mélissa Alves Énora Villard).

- Championnat du Monde Chicago (Février) ;

Camille Serme médaille de bronze.

- Championnat du Monde Le Caire (Novembre).

Camille Serme-1/4 de finaliste.

Commentaire :
2019 est une année qui restera dans les mémoires avec le 1er titre européen de l'histoire du squash féminin pour l'équipe de France, composée de Camille Serme, Coline Aumard, Mélissa Alves et Énora Villard. Cette victoire fait suite aux 2 médailles de bronze mondiales obtenues en 2016 et 2018.
2019 est également une année de préparation, vers le championnat du monde par équipe qui aura lieu en décembre 2020 à Kuala Lumpur en Malaisie.
Ces très bons résultats masquent toutefois une réalité importante : le squash féminin français de haut- niveau est en danger.
Nos deux premières joueuses viennent de dépasser la trentaine, et même si elles jouent à l'heure actuelle à leur meilleur niveau, il n'y a pas de relève pour venir remplacer des départs et encore moins pour venir challenger le quatuor qui compose l'équipe.

1.2.2. L'équipe de France senior masculine Entraîneur/Responsable Pôle France Aix-en-Provence (6 athlètes) :

Les résultats :
Progression très significative de tous les joueurs du Pôle au classement mondial (Masotti 71 à 42ème, actuellement 37ème ; Aubert 112 à 70ème, actuellement 55ème ; Bonmalais 85 à 68ème, actuellement 63ème ; Castagnet 27 à 25ème, actuellement 24ème) ; un entrant : Mekhalfi, médaillé de bronze Europe U19 2019, champion de France U19, un sortant : Christophe André.

- 16 tournois PSA gagnés par des joueurs français ;
- Baptiste Masotti, pour sa toute première participation à un tournoi platinum, quart de finaliste (Le Caire, Octobre) ;
- deux championnats du monde individuels la même année (février, novembre) ;
- championnat du Monde Individuel 2018-2019 (Mars, Chicago) : Marche, Serme L. et Crouin (1/16èmes de finale) ;
- championnat d'Europe par Equipe 2019 (Mai, Birmingham) : 4èmes : En l'absence (de Gaultier et Castagnet pour blessure), les plus jeunes n'ont pas réussi à impacter ;
- championnat d'Europe individuel 2019 (septembre, Bucarest) : Dussourd, tête de série trois, a manqué sa compétition (7ème), Bonmalais a tenu son rang (5ème) ;
- championnat du monde individuel 2019-2020 (novembre, Doha) : sept Français dans le tableau final, une première : Castagnet et Serme (1/16èmes de finale) ;
- championnat du monde par équipe 2019 (Décembre, Washington) : médaille de bronze : Retour de deux piliers de l'équipe de France qui est allée chercher la 3ème place, avec victoire sur l'Espagne en quart de finale, vainqueur de la France en 1/2 des Europe, 8 mois plus tôt.
- tournament of champions 2019 (Janvier) : un 1/8ème de finale ;
- LLC Boston Open 2019 (Mars) : Vainqueur (Masotti); British Open 2019 (Mai) : deux 1/8ème de finale;
- 5R Montpellier Métropole Open (Mai) : Vainqueur (Marche), une demi-finale (Bonmalais avec victoire significative sur 35ème mondial) ;
- Open de France Nantes 2019 (Septembre) : une demi-finale avec victoire significative sur 5ème mondial, un ¼ de finale avec victoire significative sur 17ème mondial, un 1/8ème de finale, avec victoire significative face au Champion d'Europe en titre, 26ème mondial ;
- US Open 2019 (Octobre) : un 1/8ème de finale

Commentaire :
8 joueurs français dans le Top 70 mondial (1ère fois de l'histoire) sans compter Grégory Gaultier, de retour à la compétition mi-décembre après 14 mois d'arrêt.

1.2.3. Les équipes de France jeunes

Le bilan des équipes de France jeunes 2019 est de même augure que l'année précédente.
Les équipes de France jeunes qui regroupent les équipes de France U13, U15, U17 et U19 ont ramené 4

médailles en équipes et une médaille individuelle.
Les médailles par équipe :
U13 et U15 2ème aux tournois des 5 Nations en Irlande U17
Vice-Championne d'Europe en Hollande
Médaille Individuelle :
Toufik Mekhalfi : 3ème aux championnats d'Europe Junior 2019 en République Tchèque
L'équipe de France junior termine 7ème en équipe lors du championnat d'Europe Junior. L'équipe était constituée de 3 joueurs en première année U19 et 2 moins 17 ans.
L'équipe de France termine 6ème en U15 avec 2 joueurs en première année.
L'équipe de France junior féminine termine 12ème avec une équipe constituée de deux joueuses -17 ans.
Au niveau des tournois internationaux ce sont 30 médailles remportées par la France.
Le bilan 2019 met en avant le rang constant de la France au niveau européen depuis maintenant de nombreuses années.
Sur le plan mondiale, la France manque d'expérience au plus haut niveau internationale et de densité chez les filles (2 filles de 16 ans et 2 filles de 18 ans dans la même équipe).
Perspectives :
Les équipes de France jeunes pour 2020 ont pour objectif de faire un podium sur chaque championnat d'Europe dans chaque catégorie U15, U17 et U19.
Au niveau mondial, la perspective d'une médaille junior aux championnats du monde passe par plus de confrontations internationales (PSA, PSA satellite), confrontations senior (circuit nationaux) et échange/stage avec l'équipe de France senior.
Encadrement du pôle :
Les résultats sportifs et scolaire du pôle sont positifs.
Scolairement zéro redoublement dont 1 bachelière.
Une sportive a arrêté à la rentrée 2019 pour continuer des études supérieures.
Le pôle c'est 7 sportifs en équipe de France jeune, 3 sportifs vice-champion d'Europe U17 et un sportif 3eme au championnat d'Europe junior.
C'est aussi 3 titres de champion de France, un de vice- champion de France et une troisième place.
C'est aussi 7 podiums en tournoi européen dont 3 titres.
C'est aussi une collaboration importante avec la ligue PACA pour les subventions et les équipements (matériel de musculation, fithlight).
Travail en collaboration avec le CREPS sur la prépa physique et la prépa mentale.
Perspective :
Il convient d'avoir un deuxième entraîneur à plein temps pour pouvoir mieux individualiser et favoriser l'accès à la haute performance.
Également, il faudra favoriser le travail vidéo, le travail mental et les séances individuelles.

1.2.4. Le programme d'accession au haut-niveau

Ce programme, destiné aux jeunes joueurs dont le potentiel est avéré, permet à ces derniers de se préparer progressivement au sport de haut-niveau.
Il est constitué de 3 opens européens superseries et de 3 regroupements nationaux.
Les trois opens européens :

- Open de France Junior 2019 : 21 jeunes, 3 médailles (1 en argent et 2 en bronze) ;
- Dutch Junior Open 2019 : 17 jeunes ;
- Swiss Junior Open 2019 : 19 jeunes, 2 médailles (1 en argent et 1 en bronze).

Les 3 stages nationaux :

- Stage 1 : 21 participants ;

Thèmes théoriques : échauffement, gestion des émotions et récupération ;

Thèmes pratiques : variation des longueurs, contre-amortis et création d'incertitude.

- Stage 2 : 18 participants ;

Thèmes : la fixation d'objectifs, les points forts et points faibles, la motivation ;

Thèmes pratiques : jeu au fond, amortis, variation des longueurs.

- Stage 3 : 15 participants (5 retenus à cause des grèves) ;

Thèmes : dépassement de soi, cohésion de groupe, partage d'expérience Lucas Vauzelle ; Thèmes pratiques : jeu au fond, variation des hauteurs, création du décalage.

Palmarès :

Swiss Junior Open 2019 :

- U13 Garçons : 2e Mathias Santiago De la Colina , 4e Morgan Daujon ;
- U13 Filles : 4e Leelou Laporte ;
- U15 Garçons : 3e Axel Diet ;
- U15 Filles : 4e Rose Lucas-Marcuzzo.

Belgian Junior Open 2019 :

- U13 Filles : 2e Inès Guyot ;
- U13 Garçons : 4e Amir Khaled.

Nordic Junior Open 2019 :

- U13 Garçons : 1er Axel Diet.

European Junior Open 2019 :

- U13 Garçons : 4e Axel Diet.

Tournoi des 5 nations 2019 - 7 jeunes du pahn sélectionnés et 2 médailles d'argent (en -13 et -15 ans) :

- En -13 ans : Inès Guyot, Leelou Laporte, Axel Diet, Tyago Joneau et Noa Yulzari.
- En -15 ans : Melvil Scianimanico, Antonin Romieu.

German Junior Open 2019 :

- U13 Filles : 3e Inès Guyot , 4e Lilou Brevard
- U13 Garçons : 3e Axel Diet
- U15 Garçons : 4e Antonin

Romieu French Junior Open 2019 :

- U13 Filles : 3e Inès Guyot , 4e Lilou Brevard
- U13 Garçons : 2e Axel Diet , 3e Tyago Joneau
- U15 Garçons : 4e Antonin

Romieu Czech Junior Open 2019 :

- U13 Garçons : 2e Axel Diet
- U13 Filles : 4e Lilou

Brevard British Junior Open 2019 :

- U13 Garçons : 4e Antonin Romieu

1.3. Stratégie d'influence

L'idée de cet axe de travail consiste à mieux faire parler du squash en France et à mieux faire parler de la France dans le monde.

Ce travail, très politique, s'appuie sur les résultats obtenus par les techniciens, sur le terrain.

De nombreuses réunions ont eu lieu avec le ministère des sports, avec l'agence nationale du sport, le mouvement sportif ou les collectivités territoriales.

Ce travail en profondeur a permis au président fédéral d'intégrer le conseil d'administration de la nouvelle agence nationale du sport, en tant que représentant des fédérations de haut-niveau non olympiques.

Malgré une baisse générale du budget des sports, le ministère a maintenu, pour 2019, son engagement financier à hauteur de celui des années précédentes.

Au niveau international, la France participe régulièrement aux réunions de l'ESF et de la WSF. Le secrétaire général suit, depuis septembre 2019, une formation sur l'environnement sportif international.

L'enjeu de la fédération est de lui permettre d'intégrer les instances de décisions des fédérations internationales de squash.

Un travail pour toucher les entreprises et les sponsors a été fait.

Un directeur commercial externalisé a rejoint la fédération pour organiser le travail de reconnaissance du squash auprès des partenaires privés.

Une réunion partenariat a été prévue pour le 31 mars 2020, avec les équipes de France masculine et féminine.

1.4. Enjeux sociétaux

Les enjeux sociétaux sont une manière de répondre à la diversification des publics.
Ils doivent permettent de décliner une offre de pratique plus importante. Ils ont aussi pour but de positionner la fédération sur un modèle de société précis, en déclinant, par le biais du travail qui est engagé sur les différents sujets, les valeurs qui nous fédèrent.
Les modalités de pratiques suivantes sont en cours de développement :

- Handisquash ;

Un premier groupe de travail a été créé. L'écriture du projet est en cours et les premières actions se sont déroulées en régions paca, Normandie et Nouvelle-Aquitaine.

- Développement durable ;

Un premier groupe de travail a été créé. Le projet est en cours de rédaction.

- Education ;

Un projet d'éducation avec les structures scolaires a été construit. Une compétition nationale UNSS s'est déroulée à Clermont Ferrand et une compétition universitaire a eu lieu.

- Squash santé ;

Un travail est à engager pour 2020 sur ce sujet. Une demande existe.

2. FEDERER

L'enjeu de la fédération française de squash est de fédérer les différents acteurs de sa pratique.
Pour cela, il a fallu définir ce que seraient les relations avec les ligues, les clubs, les associations, les pratiquants et les licenciés.
Ce travail de longue haleine n'est pas totalement abouti mais d'ores et déjà, de nombreuses actions ont été menées.

2.1. Relations avec les ligues

Il s'agit d'une nouvelle conception dans l'organisation fédérale, les ligues sont considérées comme étant des structures déconcentrées du siège, soit les représentantes de la fédération au niveau de leurs territoires respectifs.

2.1.1. Les conventions ligues

Une réforme des conventions ligues a permis de bâtir un cadre de fonctionnement clarifié au sein duquel les ligues sont encouragées à développer un travail qui s'inscrit pleinement dans le projet fédéral.
Les conventions ligues permettent ainsi aux structures déconcentrées de percevoir la rétrocession de l'argent des licences, en deux temps, en septembre et en décembre.
Près de 60 000 € ont ainsi été reversés aux ligues pour 2019.

2.1.2. Les conseillers

Des conseillers de la fédération sont mis à disposition des ligues pour les aider à bâtir des projets de développement mais aussi pour obtenir des subventions auprès des collectivités ou des services déconcentrés de l'Etat.

2.1.3. Les centres d'entraînement régionaux

Les ligues s'articulent avec leurs structures d'entraînement respectives pour se constituer centres d'entraînement régionaux.

L'enjeu de ce travail consistent à mutualiser le travail des différents clubs pour qu'un joueur puisse obtenir une charge d'entraînement suffisante pour un projet d'accession au haut-niveau.

En 2019, trois ligues s'étaient inscrites dans ce dispositif : l'Ile-de-France, la Nouvelle- Aquitaine et Rhône-Alpes.

Une aide fédérale est octroyée aux ligues qui se sont constituées.

2.1.4. Le service civique

85 contrats civiques ont été créés sur 3 ans.
Seulement 7 d'entre eux ont été rompus.
11 ligues et 47 associations ont accueilli des volontaires en mission de service civique.
Ces 85 postes représentent un total de près de 400 0000 €.
Par ailleurs, la fédération verse 30 000 € pour aider à gérer ce dispositif.

2.2. Relations avec les clubs et associations

Les relations entre les clubs et les associations mériteraient d'être précisées davantage encore mais les travaux engagés ont permis de fédérer davantage.
La politique répressive à l'égard de la licence a été abandonnée, le siège préférant utiliser la concertation.

2.2.1. Développement du public jeune

La reconnaissance du travail en direction du public jeune, engagé par les structures affiliées à la fédération, est passé par la délivrance d'un label.
Outre qu'il valorise le travail des associations, il permet d'obtenir soit une somme d'argent soit un bon d'achat sur la boutique fédérale.
Pour les 5 Ecoles Françaises de Squash qui totalisent un score entre 80 et 100 points :
Délivrance du Label 2019-2020 « Ecole Française de Squash 5* » + une récompense de 400 € par virement.
Pour les 7 Ecoles Françaises de Squash qui totalisent un score entre 60 et 80 points :
Délivrance du Label 2019-2020 « Ecole Française de Squash 4* » + une récompense de 300 € par virement.
Pour les 17 Ecoles Françaises de Squash qui totalisent un score entre 40 et 60 points :
Délivrance du Label 2019-2020 « Ecole Française de Squash 3* » + une récompense de 200 € en bon d'achat dans la boutique fédérale.
Pour les 26 Ecoles Françaises de Squash qui totalisent un score entre 20 et 40 points :
Délivrance du Label 2019-2020 « Ecole Française de Squash 2* » + une récompense de 100 € en bon d'achat dans la boutique fédérale.
Pour les 27 Ecoles Françaises de Squash qui totalisent un score entre 0 et 20 points :
Délivrance du Label 2019-2020 « Ecole Française de Squash 1* » + une récompense de 50 € en bon d'achat dans la boutique fédérale.
Budget total des virements : 4 100 €
Budget total des bons d'achat : 7 350
Budget total de l'opération : 11 450 €

2.2.2. Le label club partenaire

Le label vise à mettre en valeur les structures qui ont le plus de licences par court, en leur décernant le rang bronze, argent ou or.

2.2.3. Service civique

Comme indiqué plus haut, 47 associations ont bénéficié du soutien d'un service civique.

2.3. Relations avec le licencié/pratiquant

2.3.1. La base de données fédérale

La refonte de la base de données fédérale doit permettre un dialogue accru entre la fédération et ses licenciés.
Des informations sont mises en ligne en fonction de l'actualité fédérale.
L'exploitation de cet outil devrait s'accroître dans les moins à venir.

2.3.2. L'application squash'app

Une application smartphone de squashnet a vu le jour en 2019. Celle-ci permet de suivre le circuit de compétitions nationales et de s'y inscrire rapidement depuis son téléphone. Il s'agit d'un premier virage digital de la fédération.

3. ORGANISER LE SIEGE

Face aux nouveaux enjeux de changement de modèle économique, le siège fédéral a dû revoir complètement sa réorganisation et cela, dans un contexte financier extrêmement contraint.
La convention cadre fixée par le ministère des sports diminue de deux postes, le nombre de conseillers mis à disposition (deux départs à la retraite).

3.1. Deux adjoints

Deux nouveaux conseillers ont été élevés au rang de directeur technique national adjoint, il s'agit de Philippe Bosson d'une part et de Guillaume Coste d'autre part.
Leurs missions débordent assez largement du champ technique et sportif puisqu'ils occupent des postes qui dépendent davantage d'une direction générale.
Cette organisation est en phase avec la structuration actuelle où le directeur technique national est positionné comme directeur général.

3.2. Binôme élu/technicien

Pour un élu, la gestion quotidienne d'une fédération nécessite un temps de présence très important.
Cet engagement quotidien s'accommode mal d'une vie professionnelle.
Cette tendance semble se renforcer depuis le début de l'olympiade.
En conséquence, afin d'assurer la permanence de la prise de décision, il a été mis en place l'articulation d'un binôme élu/technicien.
L'élu prend la décision.
En cas d'absence, le technicien avec qui il travaille au quotidien est habilité à décider à sa place.

3.3. Un renfort de certains secteurs

L'organisation générale du système a tenté de se positionner de manière renforcée sur tout le secteur du numérique.
Il a ainsi été question de développer notre présence sur les réseaux sociaux et de mieux communiquer, en règle générale.
Il a fallu nous organiser de manière à renforcer notre connaissance du monde des entreprises afin de tisser de nouveaux partenariats.
Nous nous sommes organisés, enfin, pour augmenter les moyens de communication moderne dans nos échanges et notre fonctionnement.

3.3.1. Le secteur communication

Le départ des salariés précédents a nécessité un remplacement.
Le poste a été conçu différemment.
Du fait de ses faibles ressources financières, la fédération avait pris l'habitude d'embaucher à ce poste des personnes en sortie d'école.
L'avantage était que le salaire versé demeurait peu important.
L'inconvénient était leur manque d'expérience.
Le temps de se former à la fédération, il quittait nos murs pour d'autres cieux et la fédération devenait presque un organisme de formation qui se situait dans le prolongement du monde universitaire.
La nouvelle stratégie a consisté à miser sur une personne qui possède une dizaine d'années d'expérience.
L'enjeu consiste à communiquer davantage et sur plusieurs supports et réseaux afin de trouver des partenaires différents de ceux issus du monde institutionnel.
Sandra Thuillier a rejoint la fédération en fin d'année 2019.
Après un diagnostic de la situation, un calendrier des communications a été établi :

- lundi : résultats du week-end ;
- mardi : vie fédérale ;
- mercredi : école française de squash, mini-squash et formations ;
- jeudi : sujets plus légers, jeux, quizz et concours ;
- vendredi : calendrier du squash et annonce des évènements du week-end.

Les réseaux sociaux ont été alimentés régulièrement et on observe une augmentation du nombre d'abonnés.

Un planning prévisionnel des articles, avec Jérôme Elhaik, a également été établi.

3.3.2. Le secteur partenariat

Un directeur commercial externalisé, Cédric Pila, a rejoint la fédération, comme consultant externe.
Payé uniquement à la commission, son travail consiste à organiser des réunions en direction des chefs d'entreprise, de manière à faire connaître le squash, d'une part, et à impulser de nouveaux partenariats, d'autre part.
Fin décembre, la procédure prévoyait d'organiser un petit déjeuner avec les entreprises, tous les 6 semaines, à partir du 31 mars.
Ce premier évènement devait se dérouler en présence des équipes de France masculine et féminine.

3.3.3. La prévision de renfort des autres secteurs

Puisqu'il était prévu de renforcer le secteur des partenariats et que cela passe par tout un ensemble de convention, la venue d'un juriste devait renforcer l'effectif du siège.
Son embauche, prévue au budget 2020, devait être effective en avril 2020.
Sa mission consistera également à organiser le cadre juridique du fonctionnement de la vie fédérale.
L'agence nationale du sport a délégué aux fédérations la gestion de l'ex-CNDS.
Pour organiser ce travail, elle subventionne le poste d'un agent à hauteur de 20 000 € par an pendant deux ans.
Un soutien à la comptabilité est également prévu en début d'année 2020.

3.3.4. Réseau interne

Le comité directeur a voté la déclinaison d'un outil de communication interne : Whaller.
Cet espace digital, qui se décline en plusieurs sphères regroupant des communautés liées par un centre d'intérêt commun (arbitrage, formation, siège fédéral, présidents de ligues…) doit permettre de faciliter la communication entre tous les acteurs du squash.
De nombreuses sphères existent d'ores et déjà et leur utilisation grandit avec le temps.

CONCLUSION

Le travail produit a permis d'obtenir des résultats sur plusieurs champs du projet fédéral.
Pour 2020, les étapes principales à suivre semblent être de proposer de nouveaux services aux différentes catégories de public qui s'adonnent au squash.
Les pratiquants loisir sont probablement insuffisamment pris en compte, à ce jour.
Le virage digital pris par la fédération doit être renforcé encore.
En outre, une réflexion sur la maîtrise des espaces de pratique est à mener.
Il est, en effet, difficile de maîtriser une pratique sportive sans maîtriser l'accès à ses installations.
Enfin, les travaux menés sur ces deux champs précédents devraient permettre de proposer un nouveau modèle économique, moins dépendant des subventions publiques.
C'est sous cette condition et celle-ci seulement que le squash de demain sera « un sport majeur, pratiqué par le plus grand et ouvert notamment aux jeunes ».

Ce rapport n'a pas à être adopté.

Aucune demande de questions diverses a été présentée, l'ordre du jour étant clos, le Président annonce que la séance de l'Assemblée est levée à 19h20.

Dominique Fontanon
Secrétaire Général

Jean-Denis Barbet
Président

ANNEXE 1

- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées.
  Exercice clos le 31 décembre 2019.
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.
  Exercice clos au 31 décembre 2019.